

LE MAGAZINE DE LA  
NOUVELLE GESTION PUBLIQUE

N° 4/2012 – Décembre 2012

**Rédaction, administration  
et service des abonnements:**

Promoédition SA  
Rue des Bains 35 – CP 5615  
1211 Genève 11  
Tél. 022 809 94 60  
Fax 022 781 14 14  
E-mail: redaction@affaires-publiques.ch

**Editeur:** Roland Ray

**Chef de produit:** Jean-Pierre Grey

**Rédacteur en chef:** Fabio Bonavita

**Chef d'édition:** Fabio Bonavita

**Ont collaboré à ce numéro:**

Anthony Kaeser  
Laurent Guyot  
Lionel Kursner  
Valérie Dora.

**Contributeurs:**

Xavier Comtesse, Giorgio Pauletto,  
Gualtiero Falchini, Marc Hitz, Francesco Maiani,  
Laurent Pannatier, Philippe Vogel.

**Production:** Maryse Avidor

**Marketing:** Florence Ray

**Coordination pub:** Dallia Talbi  
E-mail: dt@medialive.ch

**Publicité: Media Live SA**  
Oetfingerstrasse 10  
4057 Basel

Tél. 061 561 52 80  
Fax 061 601 11 31  
Contact: Lila Maalem,  
Directrice commerciale  
E-mail: ap@medialive.ch

**Conseillères commerciales:**

Maryam Maalem, Marguerite Kounou

**Siège:**

Promoguide SA  
Rue des Bains 35 – CP 5615  
1211 Genève 11  
Tél. 022 809 94 55  
Fax 022 809 94 99

**Photolitho - Mise en page - Prépress:**

Laurence Bullat / Promoédition / Genève

**Impression:**

SRO-Kundig / Genève-Châtelaine

La reproduction, même partielle, des articles, photos et illustrations parus dans *Affaires Publiques* n'est autorisée qu'avec l'accord formel de l'éditeur. L'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les textes et les illustrations qui ne sont pas issus de la Rédaction du magazine.

ISSN: 1660-4962

**Prix au numéro: Fr. 8.50.–**

**Abonnement annuel: 4 numéros: Fr. 32.–**  
© 2012, Promoédition SA

**Couverture:** © Flytime - Fotolia.com

## La Suisse a besoin de ses multinationales

Rarement fronde n'aura été aussi violente envers un secteur tout entier de l'économie romande. Les entreprises étrangères et leurs employés, les expatriés, sont attaqués de toute part depuis quelques mois. Au nom de quoi? D'un faux scandale lorsque il est apparu au grand jour: certaines sociétés étaient exonérées d'impôts pendant plusieurs années. Profiter d'un système qui attire en nombre emplois, rentrées fiscales et développement des infrastructures, peut paraître mesquin mais il est indispensable en temps de crise. Car il ne faut pas confondre. C'est bien la Suisse et ses habitants qui bénéficient des avantages de telles implantations, et non uniquement l'inverse. Une récente étude de la Chambre de Commerce américano-suisse et du Boston Consulting Group le démontre, chiffres à l'appui. Cette dernière affirme: «Les bénéficiaires sont mutuels entre les deux parties – la Suisse offre un environnement d'affaires avantageux aux multinationales et celles-ci en retour, réalisent une contribution majeure à l'économie suisse. Les chiffres en témoignent. En 2010, les multinationales représentaient 36% du PIB total de la Suisse. Et plus de 30% des 129 milliards de dollars de croissance supplémentaire du PIB créé en Suisse entre 2000 et 2010 provenaient de nouvelles arrivées ou de l'expansion de multinationales. Durant cette période, la part du PIB due aux multinationales étrangères a crû de 9% à 14% – avec une croissance annuelle de 8% (comparativement à la moyenne nationale de 3%). En termes de création d'emplois, les multinationales étrangères ont dépassé la moyenne nationale qu'elles ont multipliée par six et sont responsables de la création d'un emploi sur deux. De même, presque 75% de l'investissement dans la R&D en Suisse provient des multinationales. Il ne fait aucun doute que les multinationales contribuent massivement à la robuste croissance du PIB de la Suisse, à son taux

de chômage bas et à sa réputation de leader mondial de l'innovation.» Dans ce contexte d'échanges de bons procédés, les cantons de Genève et Vaud en tirent des bénéfices encore plus prononcés. En effet, les multinationales représentent plus de 40% du PIB et contribuent ainsi nettement à leur prospérité. Le faux procès qui est fait aux multinationales va au-delà. En effet, il est souvent dit, à tort, que les allègements fiscaux, il faut comprendre l'arrêté Bonny, sont uniquement destinés aux sociétés étrangères. Or, plus de 80% des firmes concernées sont locales, en ce qui concerne Vaud et Genève par exemple. Dès lors, la chasse aux sorcières initiée par certains milieux n'a d'autre effet que de nuire à une santé économique helvétique réputée hors-norme. Et en ces temps de crise, cela s'apparente très simplement à se tirer une balle dans le pied. Au contraire, il vaudrait mieux développer une stratégie détaillée pour attirer les multinationales asiatiques. Ces dernières renforcent rapidement leur présence mondiale et un nombre de plus en plus important d'entre elles réfléchissent à établir leurs unités de gestion, de R&D et de marketing en Europe, en particulier dans les secteurs de la high-tech, du négoce et de la chimie, très importants pour Genève et Vaud. Les attentes des multinationales asiatiques pourraient être différentes de celles des entreprises américaines ou européennes, il faut donc dès aujourd'hui plancher sur la manière idéale de renforcer l'attractivité de notre pays... à l'échelle mondiale.



Fabio BONAVITA  
rédacteur en chef